

Après la création du Bureau International des Relations Maçonniques en 1903, la Ligue est née à l'issue du Congrès Mondial Espérantiste à Boulogne-sur-Mer de 1905 durant lequel un grand nombre de participants se reconnurent comme francs-maçons.

La Ligue a donc vu le jour en tant que "Espéranto Masona" en 1905, elle est devenue l'UFL, Universalama Framasona Ligo, en 1913, par décision de l'assemblée générale ordinaire à Berne et se nomme Ligue Universelle de Francs-Maçons dans les pays francophones. Aujourd'hui, la Ligue est l'UFL-1905 ou LUF-1905, pour prendre en compte l'année de fondation.

Jusqu'à dans les années 1990, la Ligue ne comptait dans ses rangs que des frères. L'admission des sœurs a été votée lors de l'AG du Congrès Mondial de Berlin en 1992.

A son apogée, l'UFL était implantée dans 72 pays et comptait jusqu'à 12'000 membres de par le monde. Pendant la seconde guerre mondiale, seul le groupe suisse resta actif et le siège de l'UFL demeura à Genève.

Aujourd'hui encore, l'UFL/LUF-1905 reste une plate forme unique où l'on pratique la vraie fraternité universelle. Hors de toute obédience, indépendamment de toute confession, sans distinction de grade, de sexe ou de nationalité, cette parole que nous connaissons bien, "réunir ce qui est épars", est sans cesse mise en pratique par des maçons actifs et responsables, à titre individuel.

En suisse, les membres des différentes sections se réunissent, en principe, une fois par mois lors d'un déjeuner-débat afin de cultiver la fraternité universelle, mieux se connaître et réfléchir ensemble sur des thèmes et questions actuels à propos de divers domaines.

Ses moyens d'action sont notamment : l'encouragement de tous les efforts visant à la concorde des hommes et des femmes libres et de bonne réputation dans le cadre de la fraternité

universelle; l'assistance aux Francs-Maçons en péril ou en détresse; les échanges verbaux et épistolaires; la publication d'organes communs d'information et d'ouvrages de documentation; l'organisation de réunions et de manifestations, création de commissions de travail d'orientations diverses; l'organisation de conférences dans les différents pays et l'échanges de conférenciers (Art. 1 des statuts de la L.U.F. mondiale).